

## Myria : les immigrations vers la Belgique se stabilisent en 2024, à un niveau supérieur à celui d'avant la pandémie de Covid-19

Les immigrations vers la Belgique se sont stabilisées en 2024 après les niveaux exceptionnellement élevés observés depuis le début de la guerre en Ukraine. Avec 194.212 arrivées enregistrées, elles restent toutefois supérieures à celles observées avant la pandémie de Covid-19. C'est l'un des principaux constats de « Population et mouvements », le premier cahier thématique du rapport annuel de Myria, *La migration en chiffres et en droits 2026*, publié aujourd'hui. Le cahier revient par ailleurs sur la composition de la population selon l'origine, sur les émigrations ainsi que sur les premiers titres de séjour délivrés, qui permettent d'éclairer les principales raisons qui amènent les ressortissants étrangers à s'installer en Belgique.

### Des immigrations stables entre 2023 et 2024

En 2024, la Belgique a enregistré 194.212 immigrations (dont 22.506 de ressortissants belges), soit une très légère baisse (- 0,3 %) par rapport à 2023. Malgré cette baisse, le nombre total d'immigrations est supérieur à celui observé avant la pandémie de Covid-19 (174.591 en 2019, 166.894 en 2018). Pour la troisième année consécutive, l'immigration liée à la guerre en Ukraine continue d'influencer les dynamiques migratoires en Belgique. Les ressortissants de pays tiers sont ainsi plus nombreux que les citoyens de l'UE parmi les nouveaux arrivants, une situation inhabituelle avant 2022.

En 2024, 48 % des immigrants étrangers provenaient d'un pays de l'UE et 14 % d'un pays européen hors UE ; 17 % provenaient du continent asiatique, 16 % d'Afrique et 5 % d'Amérique. Parmi les principales nationalités des immigrants, la Roumanie arrive en tête avec 18.845 immigrations (11 %), suivie de la France (8 %), de l'Ukraine (7 %), des Pays-Bas (5 %), de l'Espagne (4 %) et du Maroc (4 %). Au niveau de la répartition des immigrants étrangers sur le territoire belge, près de trois immigrants étrangers sur dix se sont installés en Région de Bruxelles-Capitale, tandis que 16,6 % ont choisi la province d'Anvers.

### Émigrations : la hausse des départs de citoyens de l'UE se poursuit

Le nombre total d'émigrations des étrangers a très légèrement progressé en 2024 (+0,09 % par rapport à l'année précédente). L'année 2023 avait été exceptionnelle en termes d'émigrations de citoyens de l'UE, tout comme de ressortissants de pays tiers.

En 2024, les émigrations diminuent faiblement pour les ressortissants de pays tiers (-1 %), malgré la proportion importante d'Ukrainiens, qui représentent 6,3 % des émigrants étrangers. À l'inverse, la hausse des émigrations se poursuit parmi les citoyens de l'UE, atteignant 61.338 départs de Belgique en 2024, soit la valeur la plus élevée jamais enregistrée.

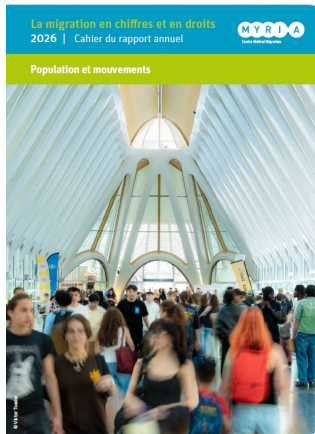
## Premiers titres de séjour : les Ukrainiens restent les principaux bénéficiaires

Au-delà des mouvements migratoires, l'analyse des premiers titres de séjour permet également de mieux comprendre les motifs d'installation des ressortissants étrangers en Belgique.

En 2024, le nombre de premiers titres de séjour délivrés aux personnes nées à l'étranger s'élève à 139.406. Ce chiffre est resté globalement stable (-0,2 %) par rapport à 2023. 80.576 premiers titres de séjour ont été délivrés à des ressortissants de pays tiers, dont 15 % à des Ukrainiens (qui bénéficient majoritairement de la protection temporaire), ce qui en fait la nationalité la plus représentée.

Concernant les raisons, 34 % des premiers titres de séjour délivrés à des ressortissants de pays tiers l'ont été pour des raisons familiales, 16 % pour des raisons liées à la protection internationale, 14 % à la protection temporaire, 13 % pour des raisons liées aux études et 10 % pour des raisons liées à une activité rémunérée.

Quant aux citoyens de l'UE, ils sont 58.830 à avoir obtenu un premier titre de séjour, principalement pour des raisons liées à une activité rémunérée (51 %) ou pour des raisons familiales (24 %).



Consultez cette publication sur [le site web de Myria](#).

### CONTACT PRESSE

**Vanessa Fusco** • 0471 70 72 99 • [vanessa.fusco@myria.be](mailto:vanessa.fusco@myria.be)

**Joris Delporte** • 0471 70 72 98 • [joris.delporte@myria.be](mailto:joris.delporte@myria.be)